

LE COMPARETEUR DE PROGRAMMES DE LA CNL

Propositions CNL	Candidats				Partis		
	Jean-Luc Mélenchon	Benoît Hamon	Emmanuel Macron	François Fillon	Marine Le Pen	PCF	EELV
Lutter contre les loyers chers	<ul style="list-style-type: none"> Encadrement des loyers sur tout le territoire Clauses anti-spéculatives Plafonner les taux d'effort à 20% dans le parc social 	<ul style="list-style-type: none"> Encadrement des loyers dans les métropoles 	<ul style="list-style-type: none"> Création de logements à bas loyer hors des QPV (pas de précision si il s'agit de logements HLM ou privés) 	<ul style="list-style-type: none"> Suppression de l'encadrement des loyers Renforcement du surloyer 		<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du contrôle des loyers 	<ul style="list-style-type: none"> Généraliser l'encadrement des loyers en zones tendues
Créer une Sécurité Sociale du Logement contre les expulsions	<ul style="list-style-type: none"> Interdire les expulsions sans relogement Garantie Universelle des Loyers 	<ul style="list-style-type: none"> Garantie Universelle des Loyers 	<ul style="list-style-type: none"> Programme "un logement d'abord" pour les personnes sans-abris et mal logées Pas de Sécurité Sociale du Logement 	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les délais d'expulsion en facilitant la procédure Interdiction au propriétaire de demander certaines garanties excessives 		<ul style="list-style-type: none"> Interdiction des expulsions locatives 	<ul style="list-style-type: none"> Garantie Universelle des Loyers
Construire, Réparer et Réhabiliter	<ul style="list-style-type: none"> 18 milliards d'euros mobilisés pour financer des logements sociaux et des logements très sociaux (PLUS et PLAI) Suppression des niches fiscales pour l'investissement locatif privé Doublage de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction Prêt à taux zéro pour les bailleurs sociaux Financement intégral de la rénovation urbaine (ANRU) par l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> Porter les aides à la pierre à un milliard d'euros (financement Etat et Bailleurs) et construire 150 000 logement sociaux dont 130 000 très sociaux par an Doter l'ANRU de 10 milliards Mobiliser le foncier des collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer la production de logement au rythme actuel Porter le programme pour la rénovation urbaine à 10 milliards Plan de rénovation du logement : proposition d'audit gratuit des logements en précarité énergétique + transformation du crédit d'impôt donné après une rénovation du logement, en une prime perçue lors de la rénovation + objectif de rénovation de 50% des logements passoire en 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre fin au financement publics des logements sociaux "là où il y en a trop". S'inspirer du dispositif mis en place en Ile de France Mise en place d'un programme de requalification et de rénovation des centres anciens via des défiscalisations Poursuivre les programmes de renouvellement urbain en mettant l'accent sur les aménagements urbains Fusion des APL avec le RSA et d'autres aides. L'allocation unique sera plafonnée, elle ne pourra pas dépasser les revenus du travail 	<ul style="list-style-type: none"> "Rééquilibrer la politique de la Ville vers les zones désertifiées et rurales" 	<ul style="list-style-type: none"> Lancement d'un troisième programme national pour la rénovation urbaine Création de 200 000 logements sociaux par an Aides à la pierre à hauteur de 40% du coût des opérations Revalorisation des APL 	
Bâtir un service public du logement pour un secteur HLM puissant	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la loi SRU qui prévoit la présence de 25% de logements sociaux dans chaque commune Relèvement des plafonds de ressources dans le parc social de 10% Contre la vente HLM 	<ul style="list-style-type: none"> Régionalisation des politiques de logement, dans un cadre national Renforcement de l'application de la Loi SRU qui prévoit la présence de 25% de logement sociaux dans chaque commune Aucune annonce sur les plafonds de ressource ni sur le surloyer 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la Loi SRU qui garantit 25% de logements sociaux dans chaque commune Renforcement de la mobilité dans le parc social (sans précisions de comment la mobilité serait augmentée) Création dans le parc social de logements jeunes, sans dépôt de garantie avec un bail non renouvelable 	<ul style="list-style-type: none"> Développer le logement social intermédiaire (PLS) dans les zones tendues pour les classes moyennes Diminuer les plafonds de ressources et rendre obligatoire le surloyer Politique active de vente des logements HLM aux locataires Remise en cause de la Loi SRU qui prévoit la présence de 25% de logement sociaux par commune : assouplir les planchers de logements sociaux et créer des plafonds de logements sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès à la propriété en vendant 1% du parc HLM par an Préférence Nationale dans l'accès à un logement social Déchéance du bail si le locataire est non-paisible Remise en cause de la loi SRU par Marion Maréchal Le Pen dans une question au gouvernement, le programme ne dit rien dessus 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la Loi SRU qui prévoit la présence de 25% de logements sociaux dans chaque commune : Passage à 30% de logements sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> Centralisation à 100% du livret A pour qu'il finance intégralement le logement social
Combattre la spéculation dans le secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> Taxe sur les hautes transactions immobilières Renforcement des agences foncières régionales Augmentation de la taxe sur les logements vacants 	<ul style="list-style-type: none"> Les dispositifs type "Pinel" pourront être modifiés après évaluation mais ont vocation à exister au moins temporairement, en zone tendues 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un bail allant de 3 mois à un an Evaluation de l'encadrement des loyers pour le poursuivre ou non Maintien du dispositif Pinel 	<ul style="list-style-type: none"> Créer un bail homologué qui donnera lieu à des avantages fiscaux proportionnels avec la faiblesse du loyer 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter les dispositifs de prêts aidés Diminuer de 10% les Droits de Mutation lors de la vente d'un bien immobilier 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du contrôle des loyers avec pour objectif que les loyers et les charges ne dépassent pas 20% du revenu des ménages Suppression de la caution Renforcement de la taxe sur les logements vacants 	<ul style="list-style-type: none"> Généraliser l'encadrement des loyers en zone tendues
Renforcer la démocratie habitante	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre de représentants des locataires dans les conseils d'administration 						<ul style="list-style-type: none"> 1% des bénéfices des promoteurs immobilier pour réaliser des projets citoyens d'urbanisme (démocratie participative)
Consommer juste et durable	<ul style="list-style-type: none"> Tarifification progressive de l'eau et de l'énergie Redéploiement des services publics sur les territoires ruraux et périurbains 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un Bouclier énergétique Interdiction des perturbateurs endocriniens Mise en place d'une "Garantie Services Publics" : un panier de services publics doivent se trouver à moins de 30 minutes de chaque bassin de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Pass culture qui permettra à tous les français de 18 ans de faire 500€ de dépenses culturelles Passer à la vitesse supérieure concernant la numérisation de l'administration Couvrir tout le territoire en Très Haut Débit 	<ul style="list-style-type: none"> Généralisation du chèque-énergie en remplacement des tarifs sociaux de l'énergie Abrogation du Tiers-Payant obligatoire 	<ul style="list-style-type: none"> Suppression de l'Aide Médicale d'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction des coupures d'eau et d'électricité Création d'un pôle bancaire public (CDC, BPI, Banque Postale, BNP nationalisée, Société Générale nationalisée) Suppression de la TVA sur les produits de première nécessité Assurance maladie : prise en charge à 80% en début de mandat pour tendre vers les 100%, prise en charge immédiate à 100% pour les moins de 25ans 	<ul style="list-style-type: none"> 5 ans de garantie sur l'électroménager pour lutter contre l'obsolescence programmée Création de maisons de santé adossées aux unités de premier soin Interdiction des perturbateurs endocriniens

Adéquates aux propositions de la CNL

Reprise partielle des propositions de la CNL

Contradictoire avec les propositions de la CNL